

Proposition d'amendement de l'Annexe 9 du CUU

Historique des modifications

Nom du responsable	Date	Paragraphe	Amendement
Matthieu REP	10.10.2017		Enregistrement, introduction
Xavier MERLEAU	30.01.2018		Modification selon PV GT VTE 01/2018
Décision GT VTE	21.03.2018		Selon PV GT VTE 03/2018
Décision GE UW	29.05.2018		Selon PV GE UW 05/2018

Titre :	Bâches - code 6.6.1.3 + introduction code 6.6.1.4
Proposition de modification de : EF / Détenteur / autres instances :	SNCF / Sous-GT annexe 9 AFWP
Proposition de modification sur :	<input checked="" type="checkbox"/> Annexe 9 <input type="checkbox"/> Annexe 11
Emetteur :	Xavier MERLEAU – SNCF / Matthieu REP - GEFCO
Lieu, date :	Courbevoie, 10/10/2017
Description succincte :	Introduction code 6.6.1.4

1. Situation de départ (actuelle) :

1.1. Introduction
Pas de suite à donner « modèle K » en cas de dommages constatés sur les bâches wagons.
1.2. Mode de fonctionnement
Les wagons ne répondant pas à ces critères de mesures sont retirés du service avec nécessité de réparation sur place.
1.3. Anomalie / Description du problème
Ces retraits engendrent des complications et coûts de traitement.
1.4. S'agit-il d'une règle reconnue de la technique* (par ex. DIN, EN) ?
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> oui, à savoir :
<p>** Code de pratique : un ensemble de règles écrites qui, si elles sont appliquées correctement, peuvent être utilisées pour maîtriser un ou plusieurs dangers particuliers. " (source : Règlement CE 352/2009, Art. 3)</p> <p>„dispositions technique fixées par écrit ou transmises oralement relatives à des procédés, installations et modes opératoires qui selon l'opinion dominante des milieux concerné (spécialistes, utilisateurs, consommateurs (-trices) et puissance publique) sont de nature à réaliser l'objectif prescrit par la loi et qui ont de manière générale fait leur preuve dans la pratique ou bien, d'après l'opinion dominante, feront leurs preuves à échéance raisonnable" (traduction / source: BMJ Handbuch der Rechtsförmlichkeit – Ministère allemand de la Justice)</p>

2. Situation recherchée

2.1. Elimination de l'anomalie/Problème (objectif)
Introduire une mesure intermédiaire de contrôle afin d'anticiper la réforme et d'éliminer le risque de retrait du wagon de l'exploitation. (voir 3)

3. Texte supplémentaire relatif uniquement à la proposition d'amendement de l'annexe 9 du CUU :

Code couleur pour les modifications :

Noir : Texte en vigueur, pour info et reste inchangé

Rouge : nouveau Texte

Bleu : (évent. barré) : texte sera effacé

Organes	Codes	Anomalies/Critères/Indices	Suites à donner	Classes de défaut
	6.6.1.2	Bâche - bâche fissurée, trouée ≤ 30 mm	Y remédier	3
	6.6.1.3	Bâche - bâche fissurée, trouée > 30 mm	Retrait	5
	6.6.1.4	Bâche - œillet manquant, arraché	Y remédier + K, si impossible retrait	4

4. Motif :

5. Evaluer les possibles incidences positives ou négatives
<p><i>Evaluation par ex. Exploitation, coûts, opérations administratives, interopérabilité, sécurité, compétitivité, ...), en utilisant une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé).</i></p> <p><i>Justification des constatations</i></p> <p>Incidences positives :</p> <p>Sécurité : 3</p> <p>Exploitation, Interopérabilité, coûts, gestion, compétitivité : 1</p>

6. Etude de sécurité relative à la proposition de modification

Description du système effectif/théorique et ampleur de la modification voir à ce sujet les points 1 et 2.

Analyse de risques effectuée par :

6.1. La modification a-t-elle un impact sur la sécurité ?	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Motif :	
6.2. La modification est-elle significative ?	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Motif : voir Template. Joindre en annexe le Template de test significatif	
6.3. Détermination et classement du risque :	<input checked="" type="checkbox"/> supprimé
6.3.1. Effet de la modification en exploitation normale	
6.3.2. Effet de la modification en cas de perturbations /écarts par rapport à l'exploitation normale	
6.3.3. Utilisation abusive du système possible	
<input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/> oui, description de l'abus	
6.4. Des mesures de sécurité ont-elles été mises en œuvre ?	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
<i>Pour chaque type de risque, on choisit l'un des critères suivants d'acceptation du risque :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • „Code de pratique“ (règles techniques reconnues) • Utilisation d'un système de référence • Estimation explicite du risque 	
6.5. Analyse de risques présentée à l'instance d'évaluation ?	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Instance d'évaluation :	
Joindre en annexe le résultat de l'instance d'évaluation	[Annexe]